

Côtes-d'Armor

Le département compte deux anciens « quartiers » des affaires maritimes :
Paimpol et Saint-Brieuc.

Les ports

☀ Deux ports équipés d'une criée : Erquy et Saint-Quay-Portrieux, mais aussi sept points agréés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché (Locquémeau, Perros-Guirec, Plougrescant-Tréguier, Pors-Even, Paimpol, Dahouët et Saint-Cast-le-Guildo).

☀ Trois ports de commerce : Le Légué (Saint-Brieuc), Tréguier et Lézardrieux.

☀ Plus de 45 zones de mouillages collectifs sont répertoriées dans le département.

15 648 places dans les ports de plaisance, dont 2 404 dans les ports en eaux profondes, 3 990 places dans les bassins à flot, 2 313 dans les ports à échouage et 6 941 mouillages non abrités. Géographiquement, les places se répartissent ainsi :

- Baie de Lannion/côte de Granit rose/côte des ajoncs : 5 659 places,
- Trieux/baie de Saint-Brieuc Ouest : 5 420 places,
- Côte de Penthièvre : 1 224 places,
- Côte d'Emeraude et Rance maritime : 3 345 places.

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne ; DDTM/DML 22

La pêche professionnelle maritime

262 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

Par genre

Paimpol	Petite pêche*	109
	Pêche côtière*	2
	Pêche au large*	0
	Cultures marines pêche*	1
Saint-Brieuc	Petite pêche*	120
	Pêche côtière*	5
	Pêche au large*	25
TOTAL		262

87 % des navires sont armés* en petite pêche*.

Trois navires neufs ont été mis en service en 2018 dans le département. Il s'agit d'un navire de 7 mètres et de deux navires de 12 mètres armés* à la petite pêche*.

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	plus de 50 ans	TOTAL
Paimpol	3	7	15	7	23	36	17	4	112
Saint-Brieuc	11	12	13	8	25	47	28	6	150
TOTAL	14	19	28	15	48	83	45	10	262

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Paimpol	34	74	3	1	0	112
Saint-Brieuc	20	96	8	26	0	150
TOTAL	54	170	11	27	0	262

Source : DGITM/DAM/SDSI

815 marins-pêcheurs identifiés⁽¹⁾ dans le département

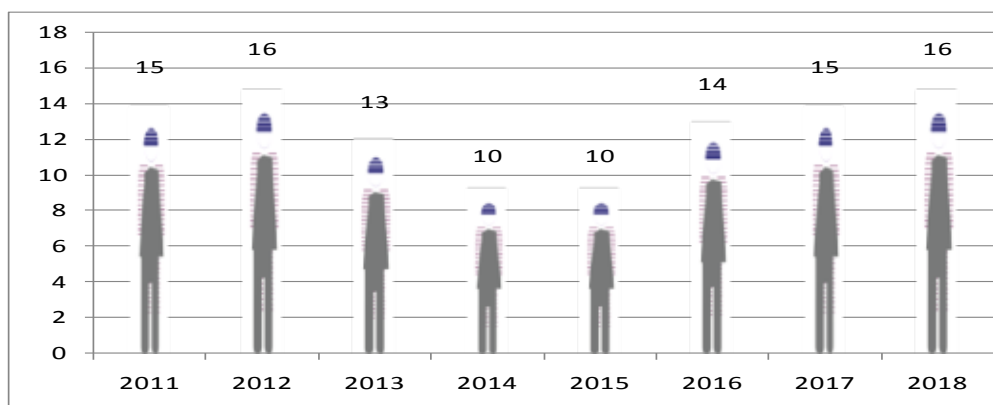
Répartition par genre de navigation

	Cultures marines pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Paimpol	5	290	24	69	20	408
Saint-Brieuc	0	266	22	112	7	407
TOTAL	5	556	46	181	27	815

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	16	123	109	68	68	24	408
Saint-Brieuc	11	46	100	123	94	33	407
TOTAL	27	169	209	191	162	57	815

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



☀ **148 281** jours travaillés sont comptabilisés en 2018.



29 marins-pêcheurs étrangers,
dont :
25 originaires de l'Union européenne.

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGITM/DAM/SDSI

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Ventes enregistrées par les criées

Commercialisation totale :
22 058 tonnes (+4,4 %)
60,36 millions d'euros (+1 %)
2,74 €/kg (-3,3 %)

La pêche au large, dont les débarquements représentent plus de 89 % des tonnages de poisson et de céphalopode vendus, augmente de 2,6 % en tonnage mais baisse de 1,5 % en valeur.

Évolution du tonnage par groupe de produits

Coquillages : 8 458 tonnes +8,2 %
 Céphalopodes : 1 551 tonnes +4,1 %
 Crustacés : 180 tonnes -9,7 %
 Poissons : 11 867 tonnes +2,2 %

Les débarquements de poisson et de céphalopode de la pêche côtière augmentent de 1 % en tonnage et de 11,9 % en valeur.

135 acheteurs sont inscrits sous les criées des Côtes-d'Armor. La part des achats réalisés en ligne atteint environ 72 %.

Si le tonnage et la valeur sont stabilisés depuis 2000, les criées costarmoricaines réalisent néanmoins la deuxième meilleure année en valeur depuis leur création.

Source : CCI des Côtes-d'Armor

	Quantité (tonnes)	Variation 2018/2017	Valeur (millions d'euros)	Variation 2018/2017 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2018/2017 (%)
Erquy	11 713	4,8 %	32,01	-0,8 %	2,73	-5,4 %
Saint-Quay-Portrieux	10 345	4,0 %	28,35	3,0 %	2,74	-0,9 %

Avec près de 22 % du chiffre d'affaires des criées (26 % du tonnage), la coquille Saint-Jacques reste l'espèce phare. Après une baisse en 2017, son tonnage et sa valeur sont orientés à la hausse (6 % et 1 %).

La coquille Saint-Jacques des Côtes-d'Armor bénéficie d'une IGP (Indication géographique protégée)*.

Deux techniques de pêche à la coquille Saint-Jacques coexistent : pêche et cueillette. Le comité régional des pêches et des élevages marins de Bretagne a augmenté le nombre de licences pour la coquille de plongée qui remporte un beau succès.

Les apports de céphalopodes confirment leur remontée depuis 2016.

Les ventes de poisson augmentent en quantité mais baissent en valeur. L'augmentation d'espèces faiblement valorisées (grondin, émissole, maquereau) conjuguées à la baisse sur deux espèces à fort prix de vente (bar, daurade royale) a contribué à cette baisse de valeur. Le Saint-Pierre est la première espèce de poisson en valeur, devant la baudroie.

Crée d'Erquy

En moyenne, 12 navires hauturiers vendent chaque semaine à la criée.

Commercialisation totale :
11 713 tonnes (+4,8 %)
32,01 millions d'euros (-0,8 %)
2,73 €/kg (-5,4 %)

Espèces principales, en tonnage :

- Coquille Saint-Jacques
- Grondin rouge
- Buccin
- Églefin
- Baudroie
- Amande de mer

Espèces principales, en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Saint-Pierre	361	3	4,30	14	11,93
Coquille Saint-Jacques	1 745	16	3,95	13	2,27
Baudroie	644	6	3,45	11	5,35
Seiche	557	5	2,57	8	4,62
Calmar	268	2	2,04	7	7,61
Églefin	755	7	1,88	6	2,49

Source : CCI des Côtes-d'Armor

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de grondin rouge, de tacaud et de Saint-Pierre.

Source : FranceAgriMer-VISIOMer/navires français

Crée de Saint-Quay-Portrieux

En moyenne, neufs navires hauturiers vendent chaque semaine à la criée.

Commercialisation totale :
10 345 tonnes (+4,0 %)
28,35 millions d'euros (+3,0 %)
2,74 €/kg (-0,9 %)

Espèces principales, en tonnage :

- Coquille Saint-Jacques
- Amande de mer
- Grondin rouge
- Merlan
- Églefin
- Seiche commune

Espèces principales, en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Coquille Saint-Jacques	3 025	30	6,79	25	2,24
Saint-Pierre	258	3	2,67	10	10,38
Baudroie	462	5	2,42	9	5,24
Seiche commune	511	5	2,36	9	4,61
Calmar	202	2	1,46	5	7,21
Églefin	535	5	1,26	5	2,36

Source : CCI des Côtes-d'Armor

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de raie douce (*raja montagui*).

Source : FranceAgriMer-VISIOMer/navires français

Ventes de gré à gré

Le buccin occupe une part importante des captures vendues de gré à gré. Enregistrées sous les criées, ces ventes ont augmenté de 10,2 % par rapport à 2017 (1 090 tonnes débarquées). Les amandes de mer sont également essentiellement vendues de gré à gré. Leur tonnage global a fortement augmenté (43,9 %). Cette hausse est liée à une meilleure commercialisation de ce produit avec l'apparition de nouveaux acheteurs.

Le mareyage*

Le département compte sept entreprises de mareyage.

Source : FranceAgriMer-2015

La pêche à pied professionnelle

L'administration a délivré 38 permis nationaux de pêche à pied.

65 licences de pêche à pied professionnelle ont été délivrées par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* pour les gisements du département.

14 pêcheurs professionnels ont obtenu une licence pour le ramassage des algues.

Trois navires sont utilisés pour le transport des espèces pêchées à pied.

Pour 2018, le tonnage pêché, estimé à 139 tonnes, est orienté à la hausse.

Cette production globale se répartit ainsi :

- 40 tonnes de coques,
- 96 tonnes de palourdes,
- 2,1 tonnes de patelles,
- 0,28 tonne de moules,
- 0,17 tonne d'huîtres creuses,
- 0,05 tonne de poissons,
- 0,03 tonne de vers de sable,
- 0,15 tonne de couteaux.

2 739 tonnes d'algues de rive avaient été récoltées en 2017 dans le département.

Sources : DDTM/DML 22

Les structures professionnelles de la pêche

- Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* a son siège à Pordic.
- L'organisation de producteurs, Cobrenord, basée à Saint-Quay-Portrieux a pour première espèce cible la coquille Saint-Jacques.

L'aquaculture marine

Les concessions et la production

Le littoral costarmoricain est jalonné de quatre sites principaux de production d'huîtres creuses (rivière de Tréguier, Paimpol, baie de la Fresnaye près du cap Fréhel, baie de l'Arguenon) et de quatre sites de production de moules (Pleubian au niveau du sillon de Talbert, baie de Saint-Brieuc, baie de la Fresnaye près du cap Fréhel, baie de l'Arguenon).

Le littoral compte 1 349 concessions attribuées à 294 détenteurs et une superficie totale de 1 216 hectares et 157 kilomètres de bouchots.

Source : DGITM/DAM/SDSI

80 % des concessions relèvent de l'ancien quartier de Paimpol (973,94 hectares et 7,6 kilomètres) pour 236 concessionnaires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

La production peut être estimée entre 8 000 et 9 000 tonnes d'huîtres et entre 6 000 et 6 500 tonnes de moules. Source : DDTM/DML 22-2017

**176 marins identifiés⁽¹⁾ et
94 navires aquacoles immatriculés⁽²⁾**

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	1	16	24	20	29	4	94
Saint-Brieuc	0	14	17	23	26	2	82
TOTAL	1	30	41	43	55	6	176

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



La pisciculture

Quatre entreprises de pisciculture sont implantées dans les Côtes-d'Armor.

Parmi elles, l'activité turbot de France turbot a été reprise en mars 2015 par le groupe Gloria maris.

94 navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

L'algoculture

Sept concessions ont été accordées pour l'algoculture pour une surface totale de 39,22 hectares.

À noter la présence dans l'estuaire du Trieux d'une concession expérimentale de 6 hectares attribuée au Centre d'étude et de valorisation des algues (Ceva). Cette concession est ouverte à la polyculture (algues, poissons, coquillages).

Lancement par la société Symbiomer d'un projet d'aquaculture intégrée multitrophique. Une concession de 3 hectares lui a été octroyée en octobre 2017 pour l'élevage de truites arc-en-ciel et la culture d'algues.

(1) Marins identifiés dans l'interrégion, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. (2) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires. Source : DGITM/DAM/SDSI

Le transport maritime

21 navires⁽¹⁾ immatriculés

Par genre	Pilotage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	TOTAL
Paimpol	0	16	1	17
Saint-Brieuc	3	1	0	4
TOTAL	3	17	1	21

Parmi les navires immatriculés dans le département :

13 navires de moins de 20 ans,

5 navires de moins de 16 mètres,

4 navires de plus de 26 mètres.

625 marins identifiés⁽²⁾

Par genre	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	Cabotage international*	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Paimpol	9	19	96	30	254	84	3	495
Saint-Brieuc	1	9	23	7	67	23	0	130
TOTAL	10	28	119	37	321	107	3	625

Répartition des marins par âge

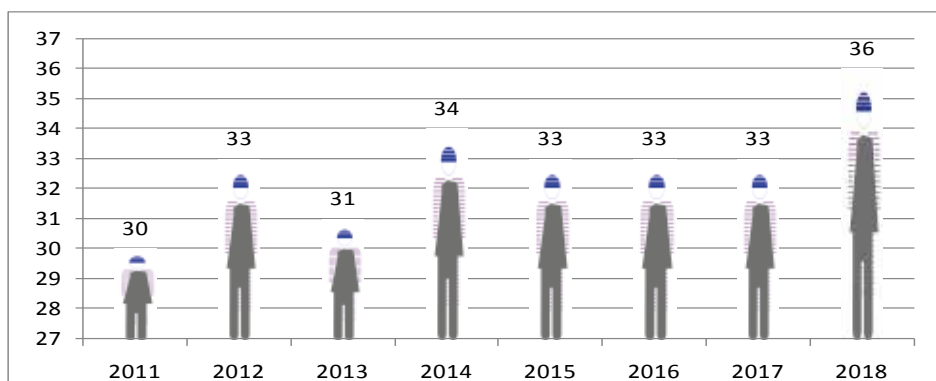
	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	25	108	134	102	110	16	495
Saint-Brieuc	13	20	28	39	27	3	130
TOTAL	38	128	162	141	137	19	625



36 femmes

☀ **93 481** jours travaillés en 2018

Évolution du nombre de femmes au commerce



1 marin étranger est identifié dans le département

Le transport de passagers

Trois voiliers sont armés en NUC (navire à utilisation commerciale)*.

Le département compte également 12 vedettes à passagers.

Source : DDTM/DML 22

Le transport de passagers Bréhat/continent connaît une légère baisse de trafic de 3,3 % (382 253 passagers). *A contrario*, 2018 s'inscrit comme étant la meilleure année depuis 2013 avec 15 671 passagers (+31 %) pour le circuit Cap d'Erquy/Cap Fréhel.

L'activité des ports de commerce

Le trafic global des trois ports du département baisse pour la septième année consécutive. Il s'élève à 342 037 tonnes (-5,77 %).

Les amendements marins couvrent 28 % du trafic, l'agro-alimentaire 27 % et le bois 17,5 %.

Deux ports généralistes :

Le trafic global du port du Légué (Saint-Brieuc) s'élève à 249 694 tonnes (-10,89 %). Le nombre d'escales est de 120, dont 108 en cabotage* international.

- Agro-alimentaire : 88 757 tonnes,
- Bois : 60 018 tonnes,
- Kaolin : 29 062 tonnes,
- Engrais : 24 024 tonnes,
- Amendements : 16 053 tonnes.

Le tonnage moyen par escale est de 2 000 tonnes. La part des débarquements dans les bassins continue de décroître au profit de l'avant-port.

Le trafic global du port de Tréguier s'élève à 65 283 tonnes (+13,44 %). Le nombre d'escales est de 35, dont 31 en navigation côtière*.

- Amendements : 52 726 tonnes,
- Engrais : 5 686,
- Sel : 3 849,
- Agroalimentaire : 3 022 tonnes.

Le port bénéficie du report des tonnages du port de Pontrieux.

Source : CCI des Côtes-d'Armor

Un port de bornage :

À Lézardrieux, le trafic s'élève à 27 060 tonnes d'amendements marins. La fin d'activité de l'opérateur est prévue pour décembre 2018.

Depuis l'arrêt du navire sablier le CÔTES-D'ARMOR, il n'y a plus d'activité à Pontrieux.

La réparation navale

La zone de réparation navale de Saint-Brieuc/Le Légué a accueilli 197 navires, soit 15 % de plus qu'en 2017.

64 % sont des navires côtiers (+3 %). Le nombre de navires hauturiers est passé de 18 à 34.

Source : CCI des Côtes-d'Armor

La zone de réparation navale de Paimpol a accueilli 300 navires, soit une baisse de 4 % par rapport à 2017 qui était la meilleure année depuis 2010.

Source : CCI des Côtes-d'Armor

Les emplois au port du Légué

Selon l'INSEE, « les activités liées au port de commerce sont prépondérantes au Légué.

Le transport maritime et les activités de manutention, de logistique ou de pilotage emploient une trentaine de personnes sur le port.

Les industries qui tirent profit de la proximité du port de commerce emploient 100 personnes. »

En 2013, les activités portuaires du Légué ont créé 17 millions d'euros de richesse. Les activités liées au port de commerce en ont généré la majorité (11 millions d'euros).

Source : Insee Dossier Normandie, « 200 emplois portuaires à Saint-Brieuc-Le Légué »

La plaisance professionnelle

Répartition des marins⁽¹⁾ identifiés dans le département,
par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	2	1	3	8	4	1	19
Saint-Brieuc	0	0	0	5	0	1	7
TOTAL	3	1	3	13	4	2	26



2 femmes

18 marins identifiés dans le département travaillent en navigation côtière*.

Les quatre navires⁽²⁾ armés à la plaisance professionnelle sont des voiliers d'une longueur inférieure à 12 mètres armés en navigation côtière*.

(1) Marins identifiés dans l'interrégion, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. (2) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires. *Source : DGITM/DAM/SDSI*

Les énergies marines renouvelables

Un projet de parc éolien posé a été retenu au large de Saint-Brieuc pour 496 MW.

L'environnement

Classement des eaux de baignade :
79 sites d'excellente qualité, 35 sites de bonne qualité, 5 sites de qualité suffisante et 2 sites de qualité insuffisante.

Source : ministère de la Santé

Label Pavillon bleu* :

- Une plage labellisée à Trévou-Tréguignec (plage de Trestel),
- Trois ports (Paimpol, Binic, Saint-Quay-Portrieux).



La formation professionnelle

Le lycée professionnel maritime (LPM) Pierre Loti à Paimpol a accueilli 183 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2017/2018. Il dispense également de la formation continue (25 045 heures).

L'établissement assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, le commerce, la plaisance professionnelle. Il accueille une classe de mise à niveau maritime préparatoire au BTS « maintenance des systèmes électro-navals » (BTS MASEN), ainsi qu'une section bac professionnel « maintenance nautique ».

Source : DIRM NAMO

Le lycée privé Kersa-Lasalle à Ploubazlanec prépare aux concours de recrutement d'officier de la marine marchande.

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

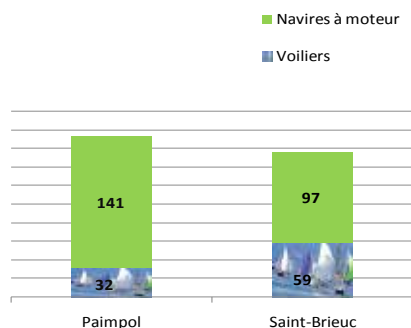
38 110 navires de plaisance immatriculés

Le département compte :
71 % de navires à moteur.
3,60 % de la flotte métropolitaine.

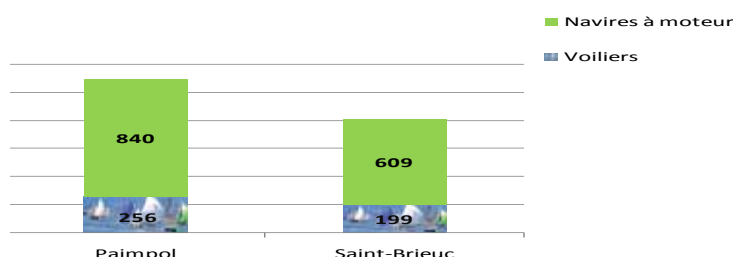
Nombre de navires de plaisance immatriculés	
Paimpol	20 799
Saint-Brieuc	14 061

Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres sont compris entre 59 % à Paimpol et 62 % à Saint-Brieuc.

329 premières immatriculations et 1 904 mutations de propriété



Mutations de propriété



Source : DGITM/DAM/SDSI

Les permis mer

1 101 plaisanciers ont obtenu un permis mer (côtier ou hauturier) en 2018.

Source : DDTM/DML 22

Ils ont pu être formés dans l'un des 20 bateaux-écoles agréés dans le département par la DDTM/DML.

Les retombées économiques du nautisme

Secteur	Nombre d'acteurs	Emplois	Chiffre d'affaires (M€)	Retombées indirectes (M€)
Ports de plaisance	44	74,5	8,7	2,5
Sports nautiques et de bord de mer	115	295	23,3	9
Industries, commerces et services	138	363	44,5	18

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

Les loisirs nautiques

Estimation du nombre de structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération :

- 16 clubs et écoles de plongée en apnée,
- 9 clubs et écoles de pêche sous-marine,
- 39 structures avec une activité de voile, dont 18 « École française de voile »,
- 6 clubs de char à voile.
- 17 clubs ou écoles de canoë-kayak,
- 7 clubs d'aviron,
- 9 clubs et écoles de kite-surf et cerf volant,
- 6 clubs ou écoles de surf.

Sources : comités régionaux d'études et de sports sous-marins, Fédération française de voile, École française de voile, Fédération française de char à voile, Fédération française de canoë-kayak, Fédération française d'aviron, Fédération française de vol libre, Fédération française de surf

La pêche de loisir

96 autorisations de pose d'un filet fixe* ont été délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*.

Source : DDTM/DML 22

154 autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département en 2018.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

162 manifestations nautiques ont été enregistrées auprès de l'administration maritime en 2018.

Source : DDTM/DML 22